

COMMUNE DE CHAMPTERCIER

Département :

Alpes de Haute-Provence

Arrondissement :

DIGNE LES BAINS

Canton :

DIGNE OUEST

DELIBERATION N° DE_2024_017

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 02 juillet 2024

Nombre
de Conseillers en exercice 12
de Présents 8
de Votants 10

L'an deux mille vingt-quatre et le deux juillet à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de CHAMPTERCIER étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Antoine ARENA.

OBJET :

PERISCOLAIRE :
attribution du marché de
confection et de livraison de
repas en liaison chaude pour
le groupe scolaire Pierre
Gassendi.

Etaient présents : ARENA Antoine, BARDET Michel, HAMOT Christine, MARTIN Jean-Marie, GORSKI Marc, MEYNIER Cyrille, VILLARON Bruno, GASSEND Christian

Absents : Kris HEYNDRIKX

Excusés :

Procuration de : ESMIOL-PAUL Bénédicte par HAMOT Christine, ROUSSELET Jean-Louis par MARTIN Jean-Marie, TEULER Pierre par VILLARON Bruno

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, à la désignation d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil ;
Madame Christine HAMOT, a été désigné(e) pour remplir cette fonction qu'il(elle) a acceptée.

NOTA - Le Maire certifie que la convocation du conseil municipal avait été faite le 27/06/2024

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le marché en cours de confection et de livraison de repas chaud pour la cantine scolaire s'achève le 5 juillet 2024. Une consultation a donc été lancée en mai dernier et 3 entreprises ont présenté leur candidature.

Ainsi :

- Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2122-22 et L 2122-23 ;
- Vu le Code de la commande publique et notamment l'article L2123-1 ;
- Vu la procédure adaptée effectuée ;
- Vu le tableau de classement des offres établi par la commission d'appel d'offres en date du 13 juin 2024 ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- D'attribuer le marché de confection et de livraison de repas en liaison chaude pour le groupe scolaire Pierre Gassendi pour les trois années scolaires à venir (septembre 2024-juillet 2027) à « Chez Marc », impasse des Cyprès, 04310 Peyruis.
- De ne pas augmenter le tarif du repas cantine actuellement en vigueur pour l'année scolaire 2024-2025, à savoir 4.56 € le repas.

POUR : 10

ABSTENTION : 1

CONTRE : 0

Fait et délibéré les jours, mois an que dessus

Le Maire

Antoine ARENA

Secrétaire de séance

Christine HAMOT

